

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ SÉCURISÉE

PIÈCES À FOURNIR

- Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois
 - Pour une 1^{ère} demande
 - Pour une carte périmée de plus de 5 ansS'adresser à la mairie du lieu de naissance.
Ou par Internet sur « administration24h24.gouv.fr ».
- Pour une carte périmée de moins de 5 ans, écrire les noms, prénoms, date et lieu de naissance des parents du demandeur sur une simple feuille blanche.
- 2 photographies d'identité de FACE, TÊTE NUE, récentes et identiques. (il est conseillé de les faire chez un photographe pour les jeunes enfants).
- 1 justificatif de domicile de moins d'1 an (facture d'électricité, de gaz, de téléphone, avis d'imposition, etc.).
- Pour les personnes majeurs vivant chez leurs parents : une attestation d'hébergement + copie CNI d'un des parents.
- Pour un mineur, photocopie de la CNI ou du passeport du parent présent lors de la demande en mairie.
- Présence obligatoire à partir de 13 ans pour signature et empreinte digitale.
- Penser à mesurer la taille de l'enfant.
- Ancienne carte d'identité s'il s'agit d'un renouvellement ou d'une modification.
- En cas de perte ou de vol, TIMBRE à 25 € + déclaration de perte/vol (faite en mairie ou gendarmerie).